



L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE,

Journal des intérêts des Travailliers et de la Fabrique Lyonnaise.

ORGANISATION DU TRAVAIL.

Ce Journal paraît toutes les semaines.
Prix de l'Abonnement, payable d'avance : — POUR UN AN, 10 F. —
SIX MOIS, 5 F. — TROIS MOIS, 2 F. 50 C.
Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges, au domicile du rédacteur en chef, M. Eug. FABVIER, rue des Capucins, 20.
BUREAUX : A LA CROIX-ROUSSE, rue Duviard, 3, au 1^{er} (quartier des Tapis). — Toutes les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront remis au bureau.
ANNONCES : 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un but d'utilité générale seront insérés gratis.

LA CROIX-ROUSSE, 13 Octobre 1845.

Au seuil de toute publication nouvelle, l'écrivain, qui entre dans l'arène, doit bien se pénétrer de l'importance de sa mission. De nos jours la presse est un véritable sacerdoce, elle a conquis une influence que l'on ne saurait nier. Conduite avec des sentiments de loyauté et de justice, elle devient imposante : c'est l'expression du pays; au contraire, dans une voie mauvaise, elle pervertit l'opinion, fait surgir des haines.

Mais quelle doit être sa mission spéciale dans un siècle aussi éminemment industriel et spéculateur que le nôtre, quand les conquêtes de l'intelligence ont agrandi le domaine de la production et des transactions commerciales; quand la liberté de ces transactions a fait suivre à l'industrie une marche tellement ascendante, que nos manufactures ont envahi par leur importance toute l'ancienne considération de l'aristocratie foncière, et qu'en un mot le tiers-état s'est fait noble à son tour?

Où, nous demanderons si, dans cette révolution, le partage a été fait avec justice, si la part du producteur travailleur s'est maintenue dans la même phase de progression que la part du producteur capitaliste; si l'ouvrier a conquis la portion de jouissances et de bien-être que doivent lui procurer ses peines, ses labeurs; enfin, si dans les rapports, dans les contacts quotidiens du capital qui fournit la matière, avec le travail qui la façonne, il ne s'est jamais glissé d'abus; si l'un ne s'est pas laissé entraîner à des tendances envahissantes, si l'autre n'a pas eu à subir des chagrins, des privations imméritées, d'autant plus pénibles que rien ne peut les compenser.

Connait-on bien réellement les causes de ces douleurs? Sait-on pourquoi un abus léger d'abord peut devenir, par des circonstances nouvelles, injuste et tyrannique? Et si l'on a le désir de remédier à tant de maux, qu'a-t-il donc manqué pour faire cesser cet état de choses funeste pour quelques-uns, précaire pour tous?

Eh bien! nous dirons, nous, que l'on ne connaît pas toutes les peines du travailleur; que l'on n'a jamais bien compris que la situation même la plus prospère, qui ne se basait sur des lois de justice et de bien-être général, était incomplète et mensongère, et que les douleurs du pauvre et les soucis du riche avaient les mêmes sources. Développer ces principes, telle est la tâche que l'on nous a confiée : et nous l'acceptons avec joie, car nos intentions sont pures, nos convictions profondes et sincères.

FEUILLETON de L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE PIRMASENTZ, VILLE DE SOIXANTE-DIX-HUIT MAISONS.

I.

Quand on analyse nos plaisirs, il est bizarre de remarquer que les plus recherchés, les plus fréquents, les plus vifs, pour beaucoup d'entre nous, sont empruntés à la tombe. Le théâtre, le plaisir des gens qui ne savent pas sentir seuls, et ne veulent pas s'exposer, sans complices, à éprouver une émotion; le roman, le plaisir des gens qui ne veulent pas faire partie d'un public, et, par une pudeur morale que j'appelle sainte, ne veulent pas prostituer leurs larmes aux regards, ni permettre au vulgaire de sentir, en même temps qu'eux, la même chose pour le même objet; ces deux œuvres de l'esprit, — je parle en général, sans me laisser arrêter par de nombreux exemples, qui démentiraient ma définition, — ces deux œuvres de l'esprit se font presque toujours en réveillant de la mort des défunts plus ou moins illustres, en les forçant de quitter leur blanc linéol pour revêtir leurs squelettes décharnés des habits dont ils se paraient durant leur vie, et venir gambader, chanter, et réciter devant nous des vers plus ou moins français. Plus les gens ont été illustres, plus leur vie a été pleine de gloire, de succès, de tourments, de crimes, plus ils ont droit à la paix du tombeau, et plus ils sont exposés à la voir rompre. Pour nous, en rappelant les lectures qui nous ont le plus vivement intéressés, nous sommes resté convaincu que les drames les plus saisissants ne sont pas empruntés à l'histoire des grandes choses et des grands hommes, et se passent dans notre vie de tous les jours, sous les yeux de tous, sans que personne les voie, tant ils sont embarrassés de circonstances frivoles ou habituelles. Mais quand l'observateur a pu saisir ce fil si tenu d'un intérêt puissant, et qu'il l'a suivi à travers les plus vulgaires circonstances, les plus communes situations, sous lesquelles il se dérobe à presque tous les yeux, comme ces fleuves qui disparaissent sous les sables sans perdre une goutte de leurs eaux, il est heureusement étonné de découvrir plus d'intérêt dans l'empreinte d'un petit pied sur le velours vert de la mousse des bois, que dans les fabuleuses histoires des Atrides, famille si féconde en forfaits, plus féconde encore en tragédies.

L'ÉCHO DE LA FABRIQUE a depuis longtemps marché dans cette voie; mais pour que ses efforts devinssent plus puissants et par conséquent plus utiles, il fallait qu'élargissant son cadre, il ouvrit ses colonnes à toutes les justes réclamations; qu'appréciant, dans son véritable jeu, le mécanisme industriel, il apprît aux deux fractions productrices à concevoir leur bien-être dans leur accord mutuel? Aujourd'hui la classe ouvrière est instruite, elle obéit à d'honorables sentiments, les rangs tendent à se confondre, il faut que la feuille chargée de la représenter tout en défendant ses intérêts, offre tout l'attrait des autres journaux et qu'elle s'occupe à la fois des besoins matériels et intellectuels, qu'en un mot elle sache attacher et instruire. Quand toutes les vérités que nous annonçons seront développées successivement et sous diverses formes, quand nous aurons fait passer sous les yeux de nos lecteurs une série de connaissances variées, qui prouveront à tous que leur bien-être relatif est dans la réunion de leurs efforts, que la position favorable des uns ne doit pas déshériter les autres de leur part de jouissances, qu'en un mot le bonheur de ceux-ci ne saurait exister s'il s'appuie sur le malheur de ceux-là, un pas immense sera fait et l'organe de la classe ouvrière sera devenu l'organe de l'industrie entière.

La Fabrique lyonnaise est une des branches les plus importantes de la prospérité de notre ville, mais que l'on ne l'oublie pas et les travailleurs l'ont tous compris : tous ceux qui arrivent à quel titre que ce soit sur le terrain de la production, tous ceux qui contribuent à la richesse publique, soit avec le rabot, la bêche ou la navette, tous ceux-là sont frères et leurs intérêts sont identiquement liés. Nous dirons plus encore, le sort du maître et du compagnon, du fabricant et des négociants subit des chances analogues. En défendant l'empêtement de quelques ambitions égoïstes, est-ce à dire pour cela que nous déclarons la guerre à la généralité? Que l'on comprenne bien notre but et le fond de notre pensée : nous repousserons avec énergie la spéculation éhontée, qui veut agrandir sa fortune au dépens des ressources modiques de l'ouvrier, qui lui loue ses labeurs; mais en agissant ainsi nous rendrons un véritable service à l'honnête homme, que ce torrent déborde et qui se voit entraîné avec regret par l'envahissement d'une concurrence effrénée.

Aussi pour répondre à ces besoins, pour devenir l'expression grave et raisonnée des sentiments de tous les cœurs généreux, qui ont de nobles aspirations vers le bien, notre feuille

Ceci est la préface de la narration que nous avons résolu de faire. Peut-être trouvera-t-on que, comme bien d'autres, nous faisons les règles sur nos œuvres, plutôt que nos œuvres sur les règles. Tout bien considéré, c'est un peu notre avis à nous-même.

Ce que je vais raconter est une histoire vraie qui a commencé et fini dans la plus petite ville du monde, sans que le bruit en ait dépassé ses étroites limites.

II.

A une époque fort rapprochée de nous, Pirmasentz était la capitale des états du prince de la maison de Nassau-Usingen. Je ne sais guère de sous-préfet qui se contenterait d'une semblable principauté; mais un prince ne peut donner sa démission.

A entendre le conseiller intime, commandant des troupes et ministre des relations extérieures, baron de Robrecht, rien n'aurait été plus magnifique que la cour de Pirmasentz. Quand on le voyait sortir de chez lui le matin en habit de cour, parce que le prince recevait ce jour-là dans la salle du trône, ou en grand uniforme avec un arc-en-ciel de cordons et une ménagerie d'animaux horribles sur la poitrine, parce qu'on passait une grande revue, on eût cru le baron de Robrecht, la cheville ouvrière d'un des plus grands empires du monde.

Au jour où il nous plaît de commencer notre histoire, le baron de Robrecht trouva le prince Richard enfoncé dans un grand fauteuil de velours rouge râpé. Le prince était un homme de trente-deux ans, d'une physionomie douce et avenante; de beaux cheveux noirs retombaient bouclés sur ses tempes; ses yeux bleus peignaient la bienveillance et la sérénité : il avait parfois de l'esprit; il avait montré du cœur en diverses circonstances; mais tout cela disparaissait, le plus souvent, sous la nonchalance, qui était sa passion dominante et le fond de son caractère. Il faut joindre à cette nonchalance l'ennui que lui causait parfois sa situation. Ses goûts étaient simples; il chassait, herborisait, pêchait à la ligne, et faisait de la musique. Avec 3.000 florins de rente, il eût été le plus heureux des hommes. Mais son petit revenu était absorbé, et au delà par les dépenses de représentation que lui faisait faire, bien malgré lui, le baron de Robrecht, et par l'entretien de la plus pacifique armée du monde.

Malgré la difficulté qu'il éprouvait parfois à payer cette armée, c'était

a dû modifier son titre et c'est ainsi qu'elle s'est nommée L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

Mais les intérêts de l'industrie sont si vastes et se tiennent tellement les uns aux autres que telle question vitale pour l'ouvrier devient par le fait de son développement d'une aussi grande importance pour le capitaliste, et que par là elle arrive insensiblement aux questions politiques. — Resserrer ces questions politiques au cadre industriel, — Dévoiler les abus et les combattre, — Encourager les bonnes tendances, stigmatiser les coupables, — Prêcher l'accord des intérêts et montrer la solution facile des grands problèmes organiques de l'industrie; telle est, en nous résumant, la tâche que nous venons prendre au sein de la presse, et l'on voit combien notre mission peut être féconde en résultats heureux.

Cependant il est nécessaire d'entrer plus avant dans la discussion de ces idées rapidement émises.

Il est douloureux à dire et nous l'avons répété plusieurs fois : la société souffre, le mal l'a saisie dans toutes ses parties, la gangrène de l'égoïsme a tellement vicié le sens moral, que le succès est devenu un gage de considération et que la spéculation avide a envahi toutes les classes, toutes les ambitions, *chacun pour soi* est la devise inscrite sur tous les drapeaux. Et quand on montre de véritables douleurs, de poignantes misères, un avenir sombre et menaçant, certains esprits faussés répondent sans s'émouvoir : « Laissez faire, laissez passer, tout est pour le mieux, le monde ne saurait être autrement. » Non ! tout n'est pas pour le mieux, Dieu aurait-il donc mis en notre âme, comme une décevante illusion, l'espoir d'un bonheur, que rien ne saurait réaliser ? Non ! cela ne peut pas être; tous nos efforts tendent au bien-être; la religion nous inspire des sentiments de charité, de fraternité, et bouchant nos oreilles à ces voix d'en haut, nous dirions encore, impies et sacrilèges : « Tout est bien, laissez passer !!! »

Quand la féodalité attachait à la glèbe les misérables travailleurs des campagnes, l'industrie naissante des villes créait déjà les institutions de la commune. Dès le 13^e siècle, Lyon établissait le consulat, ce premier germe des garanties populaires. Plus tard, les droits de l'industrie se resserrèrent, l'exploitation en est confiée seulement à un petit nombre d'individus; la corporation s'établit; ces droits deviennent privilégiés. La noblesse distribue les places et les honneurs, la richesse accorde les jurandes et les maîtrises; le droit au travail, ce droit sacré, véritable base du droit de la propriété, n'est pas encore reconnu. Les économistes cherchent ensuite avec Tur-

de ses charges celle qu'il regrettait le moins. Il avait obéi à son goût en y introduisant le plus de musiciens possible. Chaque soldat qui quittait le service par une cause quelconque était remplacé, en cachette du baron, par un instrumentiste; de telle sorte que l'armée de deux cents hommes du prince Richard se composait de quatre-vingt-dix musiciens et de cent vingt soldats. Habile musicien lui-même, le prince conduisait sa musique. Les jours de revue étaient des jours de fête pour la ville, et les populations empressées, au nombre de trois à quatre cents habitants, se précipitaient dans les jardins du palais.

— Je vous attendais, Robrecht, dit le prince; je reçois à l'instant une lettre d'un cousin [qui m'annonce sa visite prochaine, et s'invite, sans façon, à passer un mois à ma cour. Il faut répondre à cette lettre, et ensuite aviser aux moyens de recevoir dignement mon cousin. Ce qui m'inquiète, Robrecht, c'est que notre caisse doit être à peu près vide, que mes fermiers ne me paient pas, et que, si je vous abandonne à vos goûts de représentation, vous allez me ruiner et m'endetter. Ne croyez-vous pas convenable de recevoir mon cousin sans façon, ainsi qu'il s'est invité? Notre ordinaire n'est pas mauvais; il partagera mes plaisirs et mes habitudes. Il y a dans la petite rivière des truites superbes; on commence à tuer des caillots; ma musique est aussi bonne qu'on en puisse rencontrer en Allemagne; nous ferons valser les filles.

— Votre Altesse me permettra, reprit Robrecht, de lui faire observer qu'il s'agit ici de son honneur et de sa considération dans les cours étrangères. J'étais attaché à la personne du prince votre père, et, dans de pareilles circonstances, nous avions coutume de ne rien épargner, dussions-nous, le reste de l'année, réduire notre ordinaire à la soupe, au bouilli et à un plat de pommes de terre. Plus d'une fois nous avons mis en gage, chez des juifs, les diamans de la princesse votre mère, mais aussi nous avons dans les principautés voisines la réputation de la cour la plus polie et la plus élégante.

— Mon cher Robrecht, mon père était un prince fort à son aise, ma mère lui avait apporté 10.000 florins de revenu.

— Et, interrompit le baron, à qui dut-il ce mariage? si ce n'est aux délices de sa cour, à la bonne réception que nous fîmes au duc votre oncle, qui nous donna sa sœur en mariage; agissons comme votre père, et un mariage verra rétablir nos affaires.

Au mot de mariage, le prince soupira, et dit :

got à établir un nouveau système politique de liberté et de franchises, qui, en élargissant le cadre de l'industrie, puisse ouvrir les portes au plus grand nombre et détruire les privilèges; la révolution arrive: elle inscrit au fronton du 18^e siècle la déclaration des droits de l'homme, inscription pompeuse, qui, n'ayant aucun point d'appui parmi les choses existantes, ne devenait qu'un sophisme dans la pratique.

Cependant l'industrie délivrée de ses entraves après les temps de luttes et de désordres, devient rapidement florissante, de merveilleuses inventions apportent à l'humanité des nouvelles jouissances; les capitaux, les bras, l'intelligence se portent sur ces nouvelles spéculations, on produit outre mesure, l'encombrement amène l'abaissement de la main-d'œuvre et l'on voit, chose étrange, ces infatigables travailleurs subir, devant les marchandises entassées, le supplice de Tantale et ne pouvoir se procurer les choses de nécessité qu'eux-mêmes avaient si abondamment produites. La liberté si pronée du commerce, lancée sur le terrain glissant des abus, sans garanties et sans contrepoids, se trouve entraînée et dépassant son but, elle devient anarchie. La misère terrible et impitoyable atteint la classe ouvrière, des déboires de toutes sortes découragent les talents; les faillites, l'antagonisme de la concurrence, frappent les capitaux et leur font subir des pertes nombreuses. Devant cet état précaire de tous les intérêts, les hommes qui avaient rêvé un brillant avenir, voyant ce cachos surgir de leurs efforts, à la place des excellents résultats qu'ils avaient attendus, croient dans l'entêtement de leur amour-propre que tel est le sort réservé par la Providence à l'humanité, que la solution de ces problèmes a trouvé ses colonnes d'Hercule et doit rester éternellement dans le domaine de la discussion publique, sans jamais avoir de réalisation possible.

C'est pénétré de principes contraires que nous descendons dans l'arène, soutenu par une foi sincère, par une conviction ardente, nous croyons que tout n'est pas encor dit et qu'il est possible, nous disons plus, facilement réalisable d'apporter des améliorations successives dans cet état de choses dont tous les hommes généreux déplorent les tristes conséquences.

Nous l'avons dit, et nous le répèterons sans cesse, les intérêts de tous sont intimement liés; faire cesser les causes qui les ont séparés, réunir en un faisceau tous ces efforts au moyen d'une équitable répartition des bénéfices, grouper toutes les industries autour d'un foyer commun, saisir tous ces éléments épars, et les classer en leur donnant à chacun leurs places et leurs fonctions c'est en quelques mots, poser le terme du problème; c'est, enfin, ORGANISER LE TRAVAIL. Voilà la grande question, celle pour laquelle nous combattons sans relâche; question vitale qui doit créer le bien-être général en faisant cesser les abus. Voilà cet épouvantail des économistes; cette prétendue utopie, dont l'expression si simple, mais mal comprise, effarouche cependant des hommes de mérite.

L'intelligence humaine, en suivant une voie lente de progrès, a conquis dans des phases successives une certaine portion d'expérience qui lui ouvre un plus vaste champ dans l'avenir. Rejettons donc loin de nous le manteau troué des vieilles idées, trop court pour abriter la génération nouvelle. La classe ouvrière de nos jours est éclairée, elle ouvre les yeux et comprend ses véritables intérêts; il faut donc lui donner un organe à la hauteur de ses sentiments et de ses connaissances, qui sache, comme elle, que toutes les réformes, pour avoir une valeur réelle et réalisable, doivent être sages et d'accord avec le bien-être général; un organe, enfin, qui soit l'expres-

sion synthétique de ses besoins et de ses justes réclamations; il faut que cette tribune, ouverte à tous ceux qui apportent leur part dans la production, livre bataille à tous les désordres, qu'elle défende la juste proportion des droits de l'humanité dans leur développement collectif et individuel, et que toujours sa discussion soit morale, pure, ferme, modérée, sans personnalités, sans haine, mais aussi sans transactions honteuses avec sa conscience. Il faut que ce nouveau champion dans l'arène publique, puisse inscrire, comme Bayard, sur son écu: « Sans peur et sans reproche! »

Voilà ce que nous serons, voilà ce que nous voulons être; nous ne nous le dissimulons pas, cette tâche est hérissée de difficultés. En attachant si haut notre bannière, nous aurons à craindre parfois que nos faibles talents soient de mauvais représentants d'une si noble mission. Si l'éloquence fait défaut à notre cœur, nous aurons au moins le courage de rester ferme à notre poste; le zèle et la bonne volonté ne nous manqueront pas. Un auteur célèbre s'est écrié: Ce que l'on ressent bien, on le dit avec facilité! Si cet axiome est vrai, nous pouvons nous présenter sans crainte; car, depuis longtemps, nous avons amassé dans notre âme tout ce trésor d'amour et d'équité qui font les enthousiastes et les apôtres. Né du peuple, ce que nous tenons à titre de noblesse, sorti des rangs industriels, nous avons partagé le pain trempé de sueurs de l'ouvrier; nous dirons ses souffrances, car nous les avons ressenties; nous parlerons de ses douleurs, car la misère nous déjà visité souvent et s'est longtemps assise à notre table; nous dirons ses espérances, car étranger à tous les partis politiques, recherchant le bien pour le bien, ouvrant les bras à tous nos frères malheureux, sous quelque drapeau que le sort les ait placés, nous n'avons jamais eu que ces trois mots à la bouche comme au cœur: JUSTICE, AMOUR ET VÉRITÉ!

Le Rédacteur en chef,

EUG. FABVIER.

Afin de remplir le cadre qu'il s'est imposé, l'ÉCHO DE L'INDUSTRIE apportera la plus grande attention à publier le compte-rendu des séances du Conseil des prud'hommes, et fera suivre de quelques réflexions les jugements les plus remarquables. Il donnera toujours une chronique locale, — des faits généraux, — une revue des questions sociales et industrielles agitées par les journaux de la capitale et de la province. Il consacrera en outre plusieurs colonnes à l'examen des sujets graves et importants, tels que: l'influence des chemins de fer sur notre cité, — l'association douanière allemande, dans ses rapports avec la fabrique lyonnaise, — le nouveau traité de commerce avec la Chine, — du salaire et de l'organisation du travail, — Recherches pour faciliter l'établissement d'une jurisprudence industrielle appliquée au Conseil des Prud'hommes, — état de la Fabrique, etc.; de plus, des articles variétés instructifs sur l'histoire naturelle, l'agriculture, les nouvelles découvertes, les inventions, les arts et les appréciations des ouvrages qui auront rapport au vaste sujet que nous traitons.

Mais surtout il recherchera avec soin tous les détails qui auront une utilité véritable pour la fabrique et l'industrie, ainsi que toutes les inventions, tous les perfectionnements qui par l'économie et les facilités qu'ils peuvent apporter, méritent d'être connus. L'appui et les conseils d'hommes

vre son arrivée sont destinés à la joie et aux fêtes.

— Allons, maître Hubert, voici une plaisante raison; vous vous amusez plus tard. — Voilà le fruit des excessives bontés de son Altesse, la familiarité qu'il permet à ses sujets les rend impertinents.

— Monsieur le baron, vous avez le droit de donner à un autre tailleur la clientèle du prince; je ne vous la demande pas; je ne vous réclame même pas les quelques centaines de florins que vous me devez personnellement. Grâce à Dieu, je ne suis pas à en avoir besoin.

— Oh! murmura entre ses dents Robrecht, voilà bien l'insolence de l'aristocratie financière. Hubert est le plus riche particulier de Pirmasent, et un pareil drôle s'arroge le droit de parler sur ce ton, non seulement au représentant du prince, mais encore au descendant d'une des plus anciennes familles autrichiennes; il faut incliner mon blason devant l'argent de ce tailleur, riche des morceaux de drap qu'il a volés à ma famille.

— Mais, ajoute le tailleur, pourquoi me demandez-vous quinze habits, puisqu'il n'y a plus au palais que huit domestiques, dont un invalide qui ne sort pas de son lit.

— C'est, reprit Robrecht, que je vais doubler le nombre de nos domestiques pour recevoir notre cousin; — voyons, cher Hubert, faites cela pour le prince; on ne regardera pas au prix.

— J'attends mon neveu, qui est allé à Paris après avoir étudié à Göttingue, homme qui, à en juger par l'argent qu'il me coûte, doit être un rare sujet; ainsi, il ne faut pas penser à vos quinze habits; tout ce que je puis faire pour le prince, c'est de vous prêter les habits de mes gens; mon neveu ne trouvera pas mauvais qu'on ne le reçoive pas en grande livrée.

— Allons, maître Hubert, que le prince prenne votre livrée! vous n'y pensez pas.

— Je ne puis offrir davantage. Si cela ne vous convient pas, n'en parlons plus.

— Écoutez, vous ferez changer les collets pour les mettre à la couleur de notre livrée.

— Volontiers, et M^r Hubert tendit la main au baron; celui-ci, profondément blessé de cette familiarité, se crut cependant obligé d'en passer par là, et se laissa secouer la main.

— N'oubliez pas, M^r Hubert, qu'il nous faut les habits dans trois jours.

spéciaux et pratiques nous donnent par avance la certitude de remplir avec honneur tous ces engagements.

Après le feuilleton que nous avons commencé, nous sommes en mesure d'annoncer un roman entièrement inédit, composé exprès pour l'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

DES CHEMINS DE FER

et de leur influence sur l'industrie lyonnaise.

La question des chemins de fer préoccupe vivement tous les esprits, les journaux en font le sujet de leurs plus longues dissertations. Le plus grand nombre blâme le gouvernement d'avoir accordé les concessions aux compagnies financières, à des conditions onéreuses pour le trésor public. Sans prendre la question à ce point de vue, nous la resserrerons aux limites de notre cadre, en essayant d'examiner l'influence des moyens rapides de locomotion, sur l'industrie de notre cité.

Lyon par sa position a toujours été considéré comme l'entrepôt du commerce entre les points les plus éloignés de la France; nous savons que les romains l'avaient choisi pour centre des grands chemins de l'empire en Gaule, ils en avaient fait un marché général où tous les peuples venaient échanger leurs produits. Pendant toute la période du moyen-âge il conserva ces avantages importants, et de plus augmenta les transactions en créant dans ses murs différentes industries, qui acquièrent bientôt un haut degré de perfection. La fabrication des étoffes de soie fut une des branches les plus considérables de son commerce, et la renommée de ses tissus attira bientôt dans ses magasins des acheteurs de toutes les nations. Pendant les années qui suivirent la révolution, notre ville perdit peu à peu cette influence; le système de centralisation qui commençait à prévaloir, amenait les étrangers dans la capitale; celle-ci donna bientôt le ton et la mode, des maisons de commission s'établirent, et Paris devint l'entrepôt de tous les produits manufacturiers de la France.

Cependant les conséquences de ce déplacement ne se firent point sentir de suite. Les négociants du midi reculaient devant les frais considérables du voyage et des transports, et l'on continua à échanger dans nos comptoirs les denrées coloniales contre les cuirs de l'Alsace, les toiles et les impressions du Nord contre les draperies du Midi. Quant à la soierie, rien ne pouvait faire prévoir son déplacement.

Maintenant on conçoit de prime abord que les moyens plus rapides de locomotion en facilitant les déplacements augmentent la somme de ces transactions; tel négociant qui précédemment commettait aux voyageurs, commissionnaires, ou aux maisons d'entrepôt, aimera mieux avoir à faire directement au fabricant et se transportera sur les lieux; le commerce de transit perdra donc certainement de sa valeur et sera forcé d'exploiter d'autres branches. Ainsi le premier résultat sera de localiser les industries. Cet effet, par exemple, est remarquable pour la ville de St-Etienne: depuis qu'une voie de fer a relié les deux cités, la fabrique de rubans a doublé d'importance, tandis que le nombre des dépôts de cet article, dans notre ville, a diminué dans la même proportion.

Jusqu'à présent, on le voit, la conséquence immédiate serait de rapprocher d'un pas les producteurs des consommateurs en enlevant un tiers qui naturellement prenait son bénéfice sur les deux parties. Une ville se soutiendrait alors par le fait de ses industries et ne vivrait plus en parasite, par les seuls avantages de sa position. Mais Lyon exploite fort en grand ce commerce de transit, une très-grande quantité de personnes subsistent uniquement par ce moyen; que feront-elles dans cette hypothèse? elles se rejeteront sur la fabrication et ce seront de nouveaux bras et de nouveaux capitaux contre lesquels il faudra soutenir les efforts déjà si désastreux de la concurrence.

De quelque façon que les voies de fer soient réparties dans toute la France, il est certain qu'une foule de localités en

— Je tâcherai.

— Il les faut absolument.

— Je tâcherai. Un honnête homme ne promet que ce qu'il peut faire.

— Ah! dit Robrecht en s'en allant rejoindre Richard, si le prince veut m'en croire, nous établirons sur son peuple quelque impôt qui nous mettra à même de rabattre un peu l'importance que se donnent ces gens à argent. En s'avancant sous les acacias, Robrecht entendit que le prince n'était pas seul et qu'une voix de femme répondait à la sienne; il se retira sans bruit et alla s'occuper des nombreux soins qui venaient de tomber sur lui.

Cependant le prince, par un hasard qu'il espérait bien et qui était le seul et réel but de sa visite chez le tailleur, avait rencontré sous les acacias la belle Vilhelmine.

— Je ne sais, Vilhelmine, lui dit-il, ce qui doit arriver de mon amour pour vous, mais il remplit toute ma vie; il est la cause et l'objet de toutes mes actions, de toutes mes pensées. Si je fais orner de fleurs les parterres de mon jardin, c'est parce que vous vous y promenez quelquefois le dimanche et que vos yeux en seront ravis; je cherche à deviner la musique qui vous fera éprouver les plus douces sensations. Dans les moments où vous êtes le plus loin de moi, vous êtes présente à ma pensée; je vis, je rêve, comme si vous assistiez à mes actions et à mes songes; vous êtes pour moi une douce conscience dont l'approbation récompense de tout. Dans cette ridicule position où le sort m'a placé, forcé d'acheter de ce qui ferait mon bonheur un simulacre de dignité et de grandeur, je ne puis vous épouser; mais je n'épouserai pas une autre femme. Quelques instants passés près de vous me font oublier tous mes ennuis. Du grotesque diadème que la naissance m'a mis au front, chaque fleuron est une épine; mais par votre amour, cette couronne d'épines se pare et se parfume des roses fleurs de l'églantier.

— Et moi aussi, reprit, Vilhelmine, je resterai fille; toutes ces joies d'épouse et de mère que la nature m'avait promises, je les ajouterai à votre part de bonheur.

ALP. KARR.

(La suite au prochain numéro.)

THÉÂTRES. — L'espace nous manque pour nous livrer à une revue consciencieuse de nos Théâtres qui ont fait preuve depuis quelque temps d'une activité remarquable. Notre prochain numéro accomplira ce devoir; mentionnons en passant les représentations de la famille Bouthor, dans la magnifique salle du Colysée qui par ses étonnantes exercices, attire toujours la foule.

— Allons, Robrecht, tu es toujours sûr d'avoir raison; j'aime mieux te laisser agir à ta fantaisie que de discuter avec toi sur les choses les plus ennuyeuses. Reçois mon cousin comme tu l'entendras.

Le baron s'inclina. Le prince prit une gazette pour changer d'ennui. Pendant qu'il la parcourait des yeux, le baron faisait la nomenclature de tout ce qu'il y avait à inventer pour préparer sa réception, et le prince ne l'écoutait pas. Mais quand il en vint à dire: — Et je vais aller chez le tailleur pour faire habiller à neuf les domestiques du palais, le prince sortit tout-à-coup de son apathie, et dit: — J'irai moi-même.

— Accompagnerai-je votre Altesse?

— Comme vous voudrez, Robrecht.

Dans les petites principautés allemandes, la popularité est une chose presque nécessaire; le prince connaît par leur nom tous les habitants de la capitale.

Ainsi Richard, chemin faisant, parlait à tout le monde.

Bonjour, Vilhem, tes foins sont-ils beaux cette année?

Bonjour, Ludwig, comment se porte ta femme?

Bonjour, jolie Marthe, quand vous marie-t-on? vous savez que je danserai à votre nocce.

A chacune de ces interpellations familières, le baron Robrecht, qui suivait le prince à une distance respectueuse, faisait involontairement une petite grimace de mauvaise humeur; mais c'était là une habitude dont il n'avait pu corriger Richard.

La maison du tailleur était sans contredit la plus belle de Pirmasent; on y arrivait par une quadruple rangée d'acacias qui étaient alors en fleurs.

— Bonjour, maître Hubert, dit le prince en entrant; Robrecht va vous expliquer le sujet de notre visite; pendant ce temps, je vais me promener sous vos acacias, et ensuite vous me ferez donner un verre de bière.

— Il s'agit, dit Robrecht, d'habiller de neuf les domestiques du palais; il nous faut quinze habillements complets d'ici à la fin de la semaine.

— D'ici à la fin de la semaine, c'est impossible.

— Il le faut absolument: son Altesse royale, le duc de..., nous fait une visite, et nos livrées sont hors de service.

— J'attends également mon neveu, et les quelques jours qui vont sui-

seront privées; le petit commerce des objets de consommation sera donc resserré singulièrement dans l'espace circonscrit du canton ou de la commune.

Toutes les transactions importantes appartiendront aux villes favorisées qui deviendront centres. — Dans le changement qui s'opérera les petits capitaux comme toujours, seront absorbés ou se réuniront pour résister à l'envahissement des plus forts et l'on arrivera à créer une espèce de monopole commercial et financier, qui restera pour ainsi dire seul maître de l'échange.

Que l'on ne nous accuse pas de pessimisme et de voir les choses en noir, il est clair pour tous les esprits sérieux que toutes les fois que vous resserrerez une force disséminée, que vous créerez des centres d'action au lieu de petits foyers convergents entre eux, il est clair que les grands centres absorbant l'influence des petits foyers doubleront, tripleront de puissance et, suivant la loi commune, arriveront au monopole, pour maintenir le privilège de leur position. Si nous suivons plus loin cette influence ainsi démontrée, nous la voyons réagir fortement sur les villes industrielles. — Considérez Paris en effet, où les commissionnaires d'étoffes de soie ont accaparé à leur profit une bonne part d'influence sur la fabrication lyonnaise, dirigeant le goût et la mode à leur gré, ils opèrent sur la plupart des articles qu'ils exploitent, les fluctuations de la hausse ou de la baisse. Pour arriver à ce résultat, voici comment ils s'y prennent: ils viennent sur notre place, s'adressent à quelques négociants, choisissent avant l'époque de la saison tous les articles façonnés qu'ils jugent capables de faire campagne, selon l'expression consacrée, et en arrêtent la vente en offrant de fortes commissions et se réservant les dessins désignés; comme ils contractent de semblables marchés pour des étoffes variées, ils peuvent donc présenter à l'acheteur étranger, dans un même magasin, un assortiment complet de tissus dont les dispositions leur appartiennent pour ainsi dire, et qui représentent la nouveauté de dix maisons différentes; ajoutez à cela les facilités que leur offrent d'énormes capitaux en leur permettant de faire aux commettants de longs termes et de jouir eux-mêmes de tous les avantages du crédit, et vous concevrez de suite quelle importance ils gagnent dans ces sortes de transactions. Hé bien! quand Paris sera le centre de tous les chemins de fer qui lui ouvriront des relations avec le nord et le midi, l'est et l'ouest à la fois, les fabriques locales perdront, il n'y a pas à en douter, tous les bénéfices que leur enlèvera la capitale et les villes placées aux extrémités des grandes lignes.

Voici donc une seconde conséquence aussi logique que la première; mais une troisième se déduit d'elle-même des deux autres, et celle-là nous paraît plus importante; car elle se rapporte directement aux intérêts de la classe ouvrière.

(La suite au prochain numéro.)

Conseil des Prud'hommes.

AUDIENCE DU 1^{er} OCTOBRE 1845.

Présidence de M. BERTRAND.

Moine réclame à Michard et Bonneau, négociants, une indemnité pour plusieurs modifications faites par lui à un métier de châles monté précédemment pour cette maison, ainsi que pour le temps perdu qu'ont dû nécessiter ces divers changements. Michard et Bonneau avaient offert une somme de 50 fr.; Moine en réclamait 60 fr. M. le Président a engagé les deux négociants à accorder la somme déjà réduite que réclamait le chef d'atelier: ce qui a été accepté sans difficulté.

En conséquence, cette cause a été, par ce fait, conciliée sans jugement.

— Le sieur Vignon a fait appeler à la barre du Conseil le jeune Verret, son apprenti. Ce fabricant se plaint vivement du désordre que ce jeune homme a occasionné chez lui en se portant à des voies de fait très graves sur un autre élève du même atelier.

Le Conseil, faisant application de l'art. 10 du Décret de 1806, a condamné le jeune Verret à 24 heures de prison, lequel jugement a été immédiatement exécuté.

AUDIENCE DU MERCREDI 8 OCTOBRE.

Même Présidence.

Une cause de contrefaçon de dessin a été signalée à l'audience de ce jour par un incident tout-à-fait étrange.

MM. Vucher, Reygnier et Perrier avaient fait opérer une saisie sur des étoffes de la fabrique de MM. Joly et Croizat pour un dessin que les premiers avaient précédemment déposé au greffe du Conseil pour s'en conserver la propriété, et dont les derniers auraient, par une copie plus ou moins directe, fait application à une étoffe pour ombrelle.

Avant de procéder à l'examen du dépôt et des pièces saisies, M. le Président a demandé aux parties si elles désiraient accepter les arbitres que le Conseil désignerait pour juger la question au fond, par amiable composition, leur faisant observer que, dans le cas contraire, c'est-à-dire que si l'une des deux n'acceptait pas cette offre, la mission du Conseil devrait se borner à constater le plus ou moins de ressemblance du dessin saisi avec celui déposé par les poursuivants, et à renvoyer les parties par devant les juges compétents qui auront à statuer sur les dommages-intérêts, s'il y a lieu.

MM. Joly et Croizat n'ayant pas accepté l'offre du Conseil, M. le Président a procédé immédiatement à l'ouverture du paquet cacheté contenant le dépôt, et a prié M. Vucher de désigner parmi les nombreux échantillons renfermés dans ce paquet, celui qu'il prétend avoir été copié. Après un examen attentif, M. Vucher a dit qu'il n'était pas dans ce paquet. Un deuxième paquet contenant pareillement divers échantillons, a été aussi ouvert et examiné sans plus de succès. Alors M. le Président lui a demandé ce qu'il concluait; nous n'avons pu entendre sa réponse, mais le renvoi à huitaine a été prononcé.

Il nous semble qu'un renvoi d'instance, un pur et simple débouté aurait été parfaitement opportun dans la cause, attendu que puisqu'il n'y avait pas de dépôt, il n'y avait pas de contrefaçon. Sauf à MM. Vucher Reygnier et Perrier à

intenter une nouvelle instance si, plus tard, il y avait lieu.

— Constant réclame à Mantelier une pièce pour l'exécution des conventions qui existent entre eux; déjà précédemment un premier refus de la part de M. Mantelier avait nécessité un renvoi par devant arbitres pour examiner la fabrication dont se plaignait M. Mantelier. Les arbitres avaient jugé que la fabrication, quoique médiocre, n'était pas suffisamment mauvaise pour autoriser la rupture des conventions. Le nouveau refus de M. Mantelier se fonde sur ce que la fabrication du sieur Constant serait toujours mauvaise; un nouveau renvoi par devant arbitres a été prononcé.

M. Mantelier ayant exprimé le désir qu'un fabricant de châles fût désigné et le Conseil n'en possédant pas dans ce moment, M. le Président a répondu que M. Meynier serait prié d'émettre son opinion dans la cause.

— Talon se plaint de ce que sa fille serait maltraitée par le sieur Avril, chez lequel elle est en apprentissage, et en même temps de ce que ledit aurait refusé de lui donner sa tâche. Ce chef d'atelier produit un certificat, légalisé par M. le Maire de Miribel, qui établit qu'au contraire le sieur Avril a beaucoup à se plaindre de son apprentie soit pour son travail, soit pour son insubordination.

Le Conseil prononce que les délégués du Conseil à Miribel veilleront à ce que les parties remplissent leurs obligations, et qu'il statuera ultérieurement d'après leur rapport s'il y a lieu.

— Roland réclame à Déruddy et Brosse une bonification pour la fabrication d'une mauvaise pièce; cette cause a déjà paru à la barre du Conseil; lors du commencement d'exécution de ladite pièce, des arbitres furent désignés pour aller examiner l'infériorité de la matière. Les arbitres ne statuèrent pas sur l'indemnité à accorder, ils se bornèrent à engager les parties à se faire de mutuelles concessions, et les invitèrent à se rendre de nouveau au Conseil, dans le cas où elles ne pourraient s'entendre; c'est précisément ce cas qui les ramène de nouveau. Le chef d'atelier réclame une indemnité de 90 cent. par mètre, le sieur Brosse n'en veut donner que 40, se fondant sur ce point: que si l'exécution du travail a été difficile, la faute en est au chef d'atelier qui aurait employé un remède en coton pour exécuter un compte de 140 portées, et que de plus, s'il avait voulu consentir à mouiller dès le commencement, comme il lui en avait donné l'autorisation et comme il l'a pratiqué par la suite, le travail aurait été infiniment plus facile.

Le Conseil a renvoyé de nouveau par devant les mêmes arbitres, pour statuer définitivement.

— Le sieur Borel se plaint gravement de son apprentie pour laquelle il y a eu déjà plusieurs comparutions à la barre du Conseil. Cette jeune fille avait été précédemment placée sous la surveillance d'un membre du Conseil, et d'après le rapport du membre chargé de cette surveillance, le Conseil a prononcé la résiliation de l'acte d'apprentissage, et a condamné le sieur Chambon, père de l'apprentie, à payer, au sieur Borel, la somme de 200 francs pour indemnité, et que de plus ladite apprentie ne pourrait se placer de nouveau qu'en cette qualité, jusqu'à l'entière exécution de ce qui lui reste à faire de la durée de son apprentissage.

M. le Président a adressé une sévère admonestation à cette jeune fille, âgée de seize ans, et lui a expressément recommandé de mieux remplir ses devoirs ailleurs, parce que le Conseil aurait l'œil sur elle.

— Meunier a exercé une contravention contre Colombant, lequel occupait l'ouvrier Pétro sans livret. La contravention étant parfaitement établie, malgré l'absence alléguée par le sieur Colombant, ledit a été condamné à payer au sieur Meunier, la somme de 64 francs qui lui était due par l'ouvrier Pétro. Conservant son recours contre ledit ouvrier.

INCENDIES. — Depuis quelque temps les incendies se succèdent dans notre ville avec une effrayante rapidité. Les Brotteaux sont particulièrement la proie du dévorant fléau, et la fréquence des accidents fait attribuer leurs causes à la malveillance. Quoiqu'il en soit, une autre réflexion se présente à l'esprit: les secours que l'on peut opposer aux flammes sont-ils suffisants? Cette question mérite d'être examinée plus attentivement; nous y reviendrons. Prenons acte, en principe, du dévouement des citoyens à apporter leur concours au sauvetage; car le petit nombre des pompiers et les retards que les formalités apportent à la sortie des troupes rendent leurs secours éminemment nécessaires. L'on comprend, en effet, qu'un incendie est dangereux surtout dans les commencements; il est rare qu'une heure après, l'on n'ait pas resserré le foyer et fait la part du feu. Cependant ce n'est qu'à ce moment que les troupes arrivent. Et tout en rendant justice à la bonne volonté de l'armée et de ses chefs, n'oublions pas de remercier les habitants de leur zèle, et surtout les ouvriers qui, harassés de fatigues et devant recommencer le lendemain leurs rudes labeurs, n'hésitent pas à sacrifier une nuit d'insomnie et de travaux dangereux à secourir leurs compatriotes, eux cependant qui ont le moins à perdre; tandis que la majeure partie des bourgeois, des gens aisés, viennent sur le théâtre de l'incendie plutôt en amateurs et pour considérer le tableau terrible mais magnifique qu'il présente. Ceci soit dit sans amertume et en admettant de nombreuses exceptions. Plus tard nous expliquerons mieux notre pensée, qui a droit à de plus amples développements.

AFRIQUE FRANÇAISE.

De tristes nouvelles nous sont parvenues de l'Algérie. Une petite colonne de 450 hommes seulement, sortie de Djema Ghazaouat, pour aller à la recherche d'Abd-el-Kader, sur la foi d'un chef arabe, s'est trouvée attirée dans un guet-apens. Après des efforts inouïs et dénotant la plus grande bravoure, nos soldats animés du courage du désespoir, sont parvenus à traverser les lignes ennemies qui les entouraient. Déjà ils étaient arrivés à une lieue seulement de Djema-Ghazaouat, quand une nuée de kabyles fondirent sur eux à l'improviste. Au bruit de la fusillade la garnison de cette place sortit à leur secours; mais quand elle arriva 12 hommes seulement existaient encore. Ce triste événement devrait faire redou-

bler de prudence; ce n'est pas la première fois que nous avons été à même de faire la triste expérience de la mauvaise foi arabe.

Il paraît, du reste, qu'une grande partie de la province est en mouvement, et toutes les nouvelles que l'on reçoit sont affligeantes. On attribue ces faits à plusieurs causes, et l'on nous a paru en oublier deux fort importantes selon nous. D'abord, l'époque du Rhamadan, éminemment favorable à nos ennemis pour prêcher la guerre sainte, ensuite le souvenir de l'affaire des Grottes de Dahia, où une tribu entière a péri d'une mort horrible, a dû soulever encore de terribles ressentiments dont nous aurons peut-être bientôt à déplorer les funestes conséquences.

Au moment de mettre sous presse, nous lisons que le Ministre se décide à envoyer de nouveau en Afrique huit régiments, et enjoindre au maréchal Bugeaud de reprendre son poste; enfin, à poursuivre Abd-El-Kader jusque dans le Maroc, s'il y trouvait un asile.

Nous dira-t-on pourquoi il convient mieux aujourd'hui de recommencer la partie pour saisir notre infatigable ennemi dans le Maroc où il peut trouver un refuge, au lieu de l'avoir fait naguère lorsque la bataille d'Isly nous en donnait l'incontestable avantage?

Voilà donc les hostilités reprises. Quand donc cette guerre continuelle de désastres et de représailles aura-t-elle une fin? quand donc songera-t-on à organiser notre colonie au moyen d'une sage administration, au lieu de la sillonner de ruine, et de ne la gouverner que par l'épée?

CHRONIQUE.

FAUX MONNAYEURS. — Il y a quelque temps l'on a arrêté une bande de faux monnayeurs: leurs outils de fabrication ont été saisis. Il y avait plus de 15 ans, dit-on, qu'ils exerçaient leur coupable industrie, sans avoir excité aucun soupçon.

POLICE DE SURETÉ. — Un changement important vient d'être fait dans cette administration: les bureaux de la police de sûreté et de la police municipale ont été séparés des bureaux de la police proprement dite. M. Galerne a été nommé chef du bureau de la police de sûreté; et M. Passaut, chef du bureau de la police municipale.

ACCIDENT. — On a retiré près de la Vitriolerie un cadavre qui paraissait avoir séjourné plusieurs jours sous l'eau. Dans la main droite se trouvait une alène de cordonnier si fortement serrée, qu'on n'a pu l'arracher. Les habits étaient d'une certaine élégance. — La justice aura sans doute à s'enquérir de la cause de cette mort.

— Ces jours derniers une femme a été renversée dans la rue Romarin par la voiture d'un blanchisseur de campagne. D'après ce que nous avons pu voir, ses blessures ne présentaient aucune gravité.

MORALE EN ACTION. — Le cheval d'un dragon s'étant abattu, sur le quai de Retz, à Lyon, le cavalier se blessa en tombant. Un prêtre, qui aperçut cet accident, se hâta de courir au secours du blessé, et le transporta dans le café de la Perle, où tous les soins lui furent prodigués.

— Le garçon de recette de MM. Coindre et Trocon perdit ces jours derniers un billet de banque de 1000 fr. Une ouvrière en soie de la Croix-Roussie nommée Milan, qui avait fait cette heureuse trouvaille, s'est empressée de reporter le billet à ses légitimes possesseurs.

On ne saurait passer sous silence des faits de cette nature. De pareilles actions, qui sont la véritable interprétation des devoirs que l'humanité et la probité imposent, n'en sont pas moins dignes de tous éloges.

ALTÉRATION DE LA MONNAIE. — Depuis quelques jours on fait circuler des pièces de 5 francs, qui n'ont pas le poids légal. Il paraît que c'est par un acide qu'on opère cette altération et qu'ensuite on refait le cordon à l'aide d'une roulette. Nous engageons nos lecteurs à se tenir en garde contre cette fraude.

PONT SUSPENDU DES PORTES ST-CLAIR. — Les épreuves de ce nouveau pont ont été commencées, et nous sommes heureux de remarquer que le terrible accident de la passerelle du Collège n'a pas été une leçon inutile. — Cette fois les précautions les plus sages ont été prises pour éviter tout danger aux travailleurs.

HYDROPHOBIE. — Un chien enragé a parcouru dernièrement la grande rue de la Guillotière et s'est dirigé sur la route de Vienne; il a été poursuivi par plusieurs personnes jusqu'au-delà de la Madeleine.

Quand on songe aux accidents qui peuvent arriver dans de pareilles circonstances, on regrette que les mesures les plus sévères n'en rendent pas les événements impossibles.

DÉCOUVERTE EXTRAORDINAIRE. — Voici un astronome inconnu qui s'annonce par une découverte qui laisse bien loin MM. Herschell et Arago. — Il ne s'agit rien moins que de l'invention d'un instrument qui permettra de voir parfaitement tout ce qui se passe dans la lune. — Nous attendons la deuxième lettre que ce savant doit écrire au *Censeur*, pour juger ce nouveau genre d'impressions de voyage.

ÉTAT DE LA FABRIQUE. — L'état de la Fabrique semble empirer depuis quelques jours; certains articles sont tout-à-fait calmes. — On a mis à bas plusieurs métiers de différents genres. — Les châles sont demandés mais en bon marché. Espérons que cette situation n'est que momentanée. Nous consacrerons à l'analyse de cette partie si intéressante de l'industrie, une note plus complète dans le numéro prochain.

REVUE DES JOURNAUX.

Les journaux ont été fort peu intéressants pendant la semaine qui vient de s'écouler. Aucune question importante n'a été ataquée; les élections de quelques collèges sont toujours le thème favori de plusieurs d'entre eux: il semble à les entendre que le sort de la France est attaché à tel ou tel

nom. L'insulte faite à notre pavillon par une peuplade des îles Malegaches à Tamatave a été encore un objet de dissertation bientôt épuisé. Quant aux dernières nouvelles d'Afrique, elles sont assez importantes pour attirer l'attention publique. Enfin, les chemins de fer forment la base des discussions générales.

Les feuilles de la localité sont également bien insignifiantes: le CENSEUR s'est livré à une analyse consciencieuse et pleine de sages réflexions sur le compte rendu des séances du conseil général du département du Rhône; — le COURRIER DE LYON s'est fait l'apologiste du gouverneur de l'Algérie et de son système de colonisation. — Le RHÔNE a critiqué selon son habitude les opinions de ses deux confrères; l'un de ses derniers numéros renfermait la circulaire du Ministre à propos de la création des crèches. On sait combien cette institution encore nouvelle a fait de rapides progrès dans la capitale; son utilité, ses heureuses conséquences doivent la faire considérer comme une des améliorations à réaliser tout d'abord, en faveur des classes indigentes. Nous nous réservons d'y revenir bientôt; espérons, en attendant, que M. le préfet encouragera cette bonne œuvre et que la bienfaisance de nos opulents concitoyens ne lui fera pas défaut.

Parlerons-nous d'un dernier article de ce journal où il prétend, en suivant la manière de voir de l'Époque, que l'enquête sur le sort des travailleurs montrera leur destin plus heureux qu'on ne le pense, et prouvera que leur misère et leurs douleurs sont des utopies inventées, avec tant d'autres, par la Démocratie pacifique et la Réforme. Nous regrettons de voir le Rhône placé dans une ville manufacturière où les documents ne lui manquent pas, se mettre à la remorque d'un journal aussi perdu de réputation que le Globe ou l'Époque et qui est évidemment de mauvaise foi. Nous préparons un livre sur ce sujet, dit le Rhône, — tant mieux; mais tâchez qu'il soit exact et qu'il ne représente pas la misérable copie de quelque opinion supérieure. Ne vous semble-t-il pas, à en croire le Rhône, voir tous les indigents enrichis, tous les chefs d'ateliers en carrosse? Et ne seriez-vous pas tenté de dire avec cette princesse: si les pauvres n'ont pas de pain, pourquoi ne mangent-ils donc pas de la brioche?

Le Rhône nous promet de reprendre cette étude, nous nous promettons avec lui de ne pas abandonner ce sujet, quoique nous ne soyons pas de l'opinion du Rhône.

— La TRIBUNE LYONNAISE, journal mensuel, nous a fait l'honneur de nous consacrer 3 colonnes, même avant notre apparition. La première partie de ses observations renferme des allégations auxquelles nous n'avons pas mission de répondre: c'est à la conscience des parties à décider elle-même la question. Quant à la deuxième, elle renferme des insinuations dont la malveillance est habilement calculée. Au fond de tout cela qu'y a-t-il pour la Tribune? une affaire de concurrence, une question d'argent. Les principes ne sont pas attaqués. Nous connaissons, Dieu merci, les habitudes tracassières et un peu querelleuses de cette feuille qui vit plutôt de polémique que d'idées; aussi nous ne nous sentons pas le courage d'entrer en discussion toutes les fois que sa critique prendra l'envie de mordre à nos travaux. La Tribune a sa route, nous la nôtre, elles sont toutes deux bien différentes; elle a sa manière de faire, qu'elle la conserve; nous en avons une autre, et ce n'est pas nous qui devons juger: aussi nous l'avertissons que ce premier mot sera le dernier, et que désormais nous la laisserons, sans rien dire, aiguiser sa plume à notre endroit.

FAITS DIVERS.

INVENTION SINGULIÈRE. — Deux jeunes gens, MM. Kjellberg et Balten ont marché sur les fossés de la ville de Hanovre, au moyen de plaques de tôle fort longues, d'une certaine épaisseur et creuses à l'intérieur. Ils ont couru en avant et en arrière, marché vite ou lentement, exécuté en uniforme l'exercice à feu et enfin entraîné un bateau contenant huit personnes, sans mouiller leurs chaussures auxquelles étaient attaché l'appareil.

Ces messieurs sont chargés par le Ministre de la guerre d'enseigner leur découverte à un certain nombre de soldats pris dans la garnison du Hanovre.

ACCIDENT. — Le 25 septembre quatre ouvriers qui travaillaient à la route N. 5, au territoire de Bellef, ont été ensevelis sous un éboulement. Trois d'entre eux ont été retirés sains et saufs; mais le quatrième a eu une jambe cassée.

TRAITS DE COURAGE. — Le 15 septembre dernier le brigadier de gendarmerie Vissac et Huger, gendarme, se rendaient à la correspondance établie à la Sarenne, lorsqu'en traversant la rivière de Lavezon, dont les eaux étaient fort grosses, Huger fut entraîné avec son cheval par la rapidité du courant. Malgré le danger de la position, le brigadier Vissac qui avait en lui-même beaucoup de peine à atteindre la rive opposée, n'hésita pas à se jeter de nouveau dans le torrent pour sauver son camarade. Sa généreuse action fut heureusement couronnée de succès. Huger, dit-on, en sera quitte pour quelques contusions légères et la perte de ses effets d'équipement.

— Le 25 du même mois une trombe d'eau a éclaté sur le village de Cavesrai, le torrent s'étant frayé un passage en abattant un mur de clôture a envahi tout le rez-de-chaussée de l'ancien château. M. Argenson a montré dans ces fatales circonstances le plus grand courage uni à la plus remarquable présence d'esprit. — Il a sauvé, en courant les plus grands dangers, M. et M^{me} Bouzanquet, âgés de 80 ans. On l'a vu pendant tout le désastre, disent les habitants, donner tous les soins à ses compatriotes, songer à tout excepté à lui-même. — Espérons que l'administration récompensera un si beau dévouement.

INCENDIE. — Le village d'Arday, commune de Châtillon-Michaille, département de l'Ain, a été la victime de ce terrible fléau. Cinq maisons d'habitation, avec tout leur mobilier, le bétail et les fourrages, ont été détruits en l'espace de deux heures. Le feu avait pris à 5 heures du matin au toit en chaume de la maison du nommé Jean Pernod.

BONNE FOI COMMERCIALE. — On sait que les harengs salés à Dieppe sont réputés meilleurs que ceux des autres ports de mer: pour combattre cette concurrence redoutable, les marchands sauteurs des ports inférieurs font apposer sur les barils

qu'ils expédient la marque dieppoise et même le nom des sauteurs de cette ville. Il est étrange, dit l'Impartial de Rouen, que la douane souffre que la concurrence aille ainsi jusqu'à l'improbité.

BIBLIOGRAPHIE.

LES JUIFS, ROIS DE L'ÉPOQUE,

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

Par A. TOUSSENEL.

A une époque où la tribune et la presse ne retentissent que de mesquines polémiques, où l'on a mis les personnes à la place des idées; quand l'amour du lucre absorbe tout: intelligence et cœur, — un ouvrage en dehors des coteries ambitieuses, étranger à nos hommes d'état, qui aime assez le peuple pour le louer sans basses flatteries, le défendre sans le compromettre, un ouvrage complètement impartial enfin, nous paraît une conception fabuleuse dont nous eussions peut-être nié hier la possibilité. Ce livre existe cependant; M. Tousseneil a osé l'écrire et il l'a fait avec une universalité de connaissances, une éloquence courageuse, pathétique, qui lui assure de nombreux ennemis.

Inaugurer notre journal en analysant cette œuvre remarquable, c'est une bonne fortune dont nous nous bâtons de profiter. Il y a là comme le complément de notre profession de foi, car il est bien peu de pages, dans le livre de M. Tousseneil que nous n'eussions voulu écrire, et il n'en est point que nous n'admirions.

L'écrivain de la Démocratie pacifique a vu de près toutes les douleurs qu'il raconte; homme de lettres, il a coudoyé la société financière dans ses grandes représentations, il a été admis dans son intimité; enfant du peuple, il a gardé le souvenir de ses premières années, et, noble transfuge, il a quitté bien souvent les hauteurs de sa position pour revenir pleurer avec ses frères du berceau. « Il a assisté le travailleur des champs, il a compté attentivement ce que l'usure, les maladies, les gelées, les chômages laissent au bout de l'an dans sa chétive épargne... Il a pénétré aussi jusqu'au fond de ces bagnes industriels qui s'appellent Croix-Rousse à Lyon et Saint-Sauveur à Lille. » Et quand fort de cette connaissance de souffrances, il s'est demandé où étaient les véritables auteurs de ces maux, il a trouvé la solution du problème dans l'influence énorme des marchands d'espèces, DES JUIFS, LES ROIS DE L'ÉPOQUE. De là son indignation, de là son livre.

Comment Israël est arrivé à ce degré de puissance, comment il a conquis pied à pied sa royauté, M. Tousseneil nous l'apprend, et c'est une histoire trop inédite pour que nous résistions au désir de vous en donner ici la paraphrase.

Lorsque la France de retour de ses héroïques promenades à travers les empires, s'arrêta, lasse et décimée dans la paix de la Restauration, le trésor épuisé par de honteux traités, fut forcé de recourir aux banquiers qui en l'obérant, obtinrent pour la première fois sur les affaires de l'état, une influence que leur avait refusé l'empereur dont les banquiers s'appelaient François II, Frédéric ou Maximilien. Plus tard une politique maladroite, aux prises avec les émigrés, crut devoir s'emparer de cette circonstance, afin de supplanter ou du moins de fondre une ancienne aristocratie, pauvre, exigeante, avec une aristocratie naissante, riche et avide de dignité; pour obtenir ce résultat on prodigua des lettres de noblesse, on se créa des besoins; on inventa des canaux qui ne devaient jamais servir, — les banquiers prêtèrent encore, tandis qu'une prohibition arbitraire chassait les produits étrangers, peu coûteux, au profit des produits nationaux: ceux-ci, libres de toute concurrence, devinrent, entre les mains des grands manufacturiers, des opulents capitalistes, autant de lourds impôts sur ce pauvre peuple qui s'était d'abord réjoui, dans son aveuglement, d'une mesure en apparence nationale. Enfin, dès l'avènement une loi électorale éluda l'égalité du tiers-état en fixant le cens d'éligibilité à une somme élevée; les capitalistes déjà blasonnés, prirent seuls place aux côtés des émigrés — et le peuple resta ce qu'il était devant.

La vieille aristocratie, un moment écrasée, répondit à ces empiétements par un milliard d'indemnité; mais la féodalité financière, désormais son ennemie mortelle, n'eut plus de repos jusqu'en 1830....

Arrivés à cette période, leur tâche devenait facile. C'eût été miracle qu'un gouvernement que ses prédécesseurs avaient appauvri pût leur échapper: aussi n'eurent-ils pas besoin de grands efforts pour compléter leur œuvre, et M. Tousseneil nous les montre, dignes héritiers des privilèges de l'ancienne caste, s'imposant définitivement à la noblesse foncière qu'ils terrassaient, au pouvoir qu'ils lient et au peuple qu'ils exploitaient.

En regard des prérogatives d'Israël, M. Tousseneil, dans un chapitre qu'il intitule ironiquement: *des privilèges du peuple*, décrit ses libertés illusoire, sa misère infinie. Nous citerons ces pages si vraies, si chaleureuses: puissent-elles étouffer les déclamations imprudentes des indifférents et appeler enfin sur les travailleurs la sollicitude qu'un optimisme imprudent s'obstine à leur refuser.

« Je veux prendre l'homme du peuple maintenant, de sa naissance à sa mort, pour récapituler les bonheurs de son existence et dire la vérité sur les privilèges dont les révolutions politiques l'ont nanti. Ce que j'appelle le peuple, c'est la masse des travailleurs, c'est tout ce qui vit du salaire de l'intelligence ou des bras.

« La naissance de l'enfant du peuple est accueillie dans sa famille comme une calamité. La première parole qui se prononce sur lui est une malédiction. Si la pauvre famille ne se décharge pas sur l'État de son nouveau fardeau, auquel cas il y a deux chances sur trois pour que la malheureuse créature qui n'avait pas demandé à naître, périsse avant sa dixième année, cette pauvre famille sera forcée d'utiliser l'enfant dès sa plus tendre jeunesse, et aussitôt que sa main sera assez forte pour manier l'écheveau ou la bobine, ou conduire la vache au pâturage voisin. Si la funeste étoile de l'enfant l'a fait naître au sein d'une ville manufacturière, le voilà dès ses plus jeunes ans attaché au service d'une machine aux poulmons de fer, et malheur à lui s'il s'endort, le fouet de la Némésis commerciale est là pour le punir des nécessités de sa nature. J'ai dit qu'en Angleterre on empoisonnait l'enfant avec du laudanum pour

délivrer sa mère de ses importunités. Il a fallu qu'en ces derniers temps la loi, une loi qu'on n'exécute pas, intervint au nom de l'humanité pour proportionner les heures du travail aux forces de l'enfant. Que les philanthropes me disent de quoi cet enfant est coupable, pour être condamné de si bonne heure au supplice du baigne, comme l'assassin et le faussaire dont la condition est moins dure. Les forçats, du moins, travaillent au grand air; lui, est renfermé dans une salle close, au milieu des émanations méphitiques du soufre, du coton, de la laine, quand ses muscles délicats et sa poitrine auraient tant besoin pour se développer, de mouvement et d'air pur. Comment cette organisation si tendre, résisterait-elle à cette cause incessante d'étiollement et d'énervation. Encore, si les éçons du prêtre ou de l'instituteur venaient de temps à autre rafraîchir son imagination encore vierge, de l'idée d'un Dieu bon, d'un Dieu rémunérateur du travail en cette vie et dans l'autre. Mais ou prendre le temps du catéchisme, de l'école? Les salaires d'un enfant sont si faibles et on l'a nourri si longtemps, celui-là, pour rien. Vous voyez bien que la misère du père et de la mère s'opposent au développement de l'intelligence et du cœur, aussi bien qu'au développement des muscles de l'enfant. Que reste-t-il au pauvre abandonné pour s'instruire? L'exemple, hélas! de ses compagnons de chaîne et l'enseignement oral ou pratique de l'atelier où les jeunes gens des deux sexes sont souvent confondus!

« Et puis, à quoi lui servirait cet enseignement primaire dont tant de bouches menteuses ont si longtemps préconisé la vertu!

« Si la nature de cet enfant est ardente et impétueuse, l'éducation n'aura d'autre effet que d'aiguillonner plus vivement ses désirs et ses appétits, sans lui donner les moyens de les satisfaire. C'est de la barbarie philanthropique et pas autre chose que l'éducation en ce cas. Si le tempérament de l'enfant est triste et mélancolique, le développement de son intelligence ne servira qu'à lui faire mieux comprendre sa misère.

« L'éducation ne peut être que le développement des aptitudes naturelles de l'enfant, de ses facultés utiles. L'éducation ne peut profiter qu'à la condition que l'aptitude et les facultés natives de chaque individu trouveront dans la société un emploi avantageux et certain. Or, puisque le capital a accaparé tous les bénéfices du travail et toutes les positions lucratives, puisque le capital ne laisse aucune place à la capacité, il s'ensuit que les trois quarts de nos écoles ne sont autre chose que des fabriques d'émouliniers. Les partisans de l'obscurantisme sont encore plus logiques et plus humains dans leurs tristes doctrines que nos prétendus libéraux et nos hommes de progrès.

« Ainsi se passe l'enfance du prolétaire, dans les travaux répugnants de l'atelier ou de la domesticité agricole. A l'âge de vingt ans, le service de l'Etat le réclame, et prélève sur sa liberté et sa vie un tribut de sept ans. Il faut qu'il aille garder les jouissances et les propriétés du riche.»

Nous laisserons nos lecteurs sous l'impression de ces lignes énergiques, nous réservant toutefois de continuer nos citations et notre analyse dans le prochain numéro.

Le gérant, J.-B. FAVIER.

Librairie GIRARD et GUYET, place Bellecour, 21.

HISTOIRE DE LYON

ET DES ANCIENNES PROVINCES

DU LYONNAIS, DU FOREZ ET DU BEAUJOLAIS,

depuis l'origine de Lyon jusqu'à nos jours,

par EUG. FABVIER.

ÉDITION POPULAIRE.

60 LIVRAISONS, A 25 CENTIMES.

LES JUIFS ROIS DE L'ÉPOQUE,

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

Par A. TOUSSENEL.

Prix broché: 5 fr. — Chez Dorier, libraire, quai Villeroi, — et au Dépôt des ouvrages de l'École sociale, rue du Commerce, n. 1, au 2^e.

ANNONCES.

Grande-Rue de La Croix-Rousse, 77, près de l'église St-Denis.

CHAPSAL, POËLIER,

TUYAUX A FOUR pour poêles et cheminées de toute force et dimension, à 1 fr. le kilo, ou 1 fr. 50 le mètre.

POÊLES A FOUR de tous les numéros, à 1 fr. 10 le kilo, ou 40 fr. le numéro vingt; les autres numéros dans les mêmes proportions de prix.

— POÊLES ORDINAIRES à 10 fr. avec deux mètres trente centimètres de cornets. — Des conditions aussi avantageuses sont accordées sur tous les autres articles.

ÉCHANGE de vieilles marmites contre des neuves, 5 fr. de retour.

FOURNAUX DE CUISINE ÉCONOMIQUES, à 45 fr. — CALORIFÈRES, etc.

PIAVOUX, BREVETÉ,

sans garantie du Gouvernement,

Pour les CANETIÈRES à défiler pour la laine et le coton, et celles à dérouler pour la soie, avec un nouveau perfectionnement qui met à même de s'en servir pour les ouvrages les plus délicats et pour les Mécaniques rondes.

Toutes les MÉCANIQUES sortant de mes ateliers sont vendues à garantie, pour cinq années, me chargeant d'y appliquer tous mes nouveaux perfectionnements à mes frais, pendant la durée de ma garantie.

Vend aux Chefs d'ateliers à un an de terme, payable par quart chaque trimestre.

Rue Ste-Catherine, 3, Croix-Rousse-lès-Lyon.

A VENDRE

SIX JOLIS MÉTIERS dont quatre en 6/4 et deux en 3/4, disposés pour châles soie et nouveautés, dont cinq autres travaillent. On donnera des facilités pour les paiements.

S'adresser rue Bodin, 1, chez M^{me} Aguilon, marchande de mercerie.

LA CROIX-ROUSSE. — IMPRIMERIE DE TH. LÉPAGNIZ.